



Achat d'un vehicule d'occasion à un particulier et 30 kms en repa

Par **hadrot patricia**, le **23/02/2018** à **15:04**

bonjour,
mon fils a été acheter une voiture d'occasion à un particulier ce midi;ce véhicule etait pour moi; il l'a essayé , ça allait; il repart et 30 kms après il tombe en panne; la voiture n'accélère plus; il a rappeler le vendeur qui ne veut rien savoir; quel recours avons nous?

Par **janus2fr**, le **23/02/2018** à **16:35**

Bonjour,
Le seul recours, pour une vente de particulier à particulier, est une procédure en vice caché. Mais pour cela, il va falloir démontrer (par expertise) que le problème existait déjà au moment de la vente et qu'il était impossible de s'en apercevoir.
Il est toujours possible que le véhicule soit réellement tombé en panne après la vente...